

**FRACTION**

Lola ARTIGAO
Tom BELLION
Lucien MAX
Annette WILLEMS-KIRSCH

Administration communale de Schengen
Collège des Bourgmestre et Échevins
75, Wäistrooss
L-5440 REMERSCHEN

Commune de Schengen, le 16 septembre 2024

*Transmis par courriel
et par voie postale*

Objet : **PROJET DE RESOLUTION BZ#18 | 2024**

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen » ont le plaisir de vous soumettre en annexe le

**projet de résolution BZ#18 | 2024
relatif au projet d'extension du hall des sports à Elvange**

tout en priant le Collège des Bourgmestre et Échevins de le porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal.

En espérant que la présente résolution trouve l'unanimité au sein du Conseil communal, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus respectueuses.

Pour la fraction « Besser Zesummen »

Lucien MAX
Conseiller communal

PROJET DE RESOLUTION BZ#18 | 2024
relatif au projet d'extension du hall des sports à Elvange
[introduit par la fraction « Besser Zesummen » le 16 septembre 2024]

Le conseil communal :

- vu le vote majoritaire du 30 juillet 2024 relatif au projet d'extension du hall des sports à Elvange ;
- vu la demande d'entrevue urgente adressée le 23 août 2024 par la fraction « Besser Zesummen » au collège échevinal pour exposer des suggestions et propositions au niveau des volumes bâtis, de l'agencement et de l'accès aux différentes fonctions et espaces en vue d'éviter le pire, voire des surcoûts qui se dessinent d'ores et déjà à l'horizon ;
- vu qu'une entrevue a été fixée au 3 octobre 2024 en présence de l'architecte ;

décide à l'unanimité

- de mettre en veille la mise en œuvre du projet définitif voté et de l'adapter, le cas échéant, pour tenir compte des conclusions de l'entrevue pré-mentionnée ;